Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

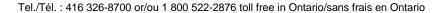
Suite 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est

Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4





## Rapport du juge en chef

| Nom de<br>l'hippodrome      | Woodbine           | e Mohawk Park  |          |              |                                 |  |
|-----------------------------|--------------------|--|----------|--------------|---------------------------------|--|
| Date                        | Lundi 23           | Lundi 23 décembre 2024                                 |          | re de départ | 19 h 10                         |  |
| Conditions<br>météorologiqu | (Tomp              | Neige<br>(Temp. : -1 °C)<br>Vent 14 km/h Sud-Sud-Ouest |          |              |                                 |  |
| État de la piste            | e Neige            |  |          |              |                                 |  |
| Nombre de courses           | 12                 | Nombre de courses de qualification                     | )        | Nombre to    |                                 |  |
| Paris mutuels               | \$ 2,055,1         | 18   |          |              |                                 |  |
| Vétérinaire<br>contacté     | Réunion de paddock | Réunion<br>d'entretien des pistes                      | Visite d |              | Rapport du juge en chef sortant |  |

| Juge en chef                                  | Juge associé   | Juge associé    |
|---|----------------|-----------------|
| Jeff Minler                                   | Gary Patterson | Jason Portuondo |
| Vétérinaire officiel :<br>Dre Julie Ballinger |                |                 |

## Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

---

## Bureau

Tim Vanbokhorst est en formation.

Bob McClure a été autorisé à se retirer des 8 courses.

Une décision a été rendue au nom du conducteur, Jody Jamieson.

À la suite d'un appel, la CACC a imposé à M. Jamieson une sanction pécuniaire de \$ 500 et une suspension de conduite de 10 jours pour une infraction à la règle 22.19 de la CAJO (ne pas avoir gardé les pieds dans les étriers).

La suspension de conduite est applicable à partir du 26 décembre 2024 et jusqu'au 4 janvier 2025.

Décision #2740318

Une décision a été rendue au nom du conducteur, Michael Whelan.

À la suite d'un appel, la CACC a imposé à M. Whelan une suspension de conduite de 15 jours et une sanction pécuniaire de \$ 500 pour une infraction à la règle 22.23.03 (b) de la CAJO (action de poignet au-delà de ce qui est acceptable lors de la stimulation).

La suspension de conduite est applicable à partir du 27 décembre 2024 et jusqu'au 10 janvier 2025.

Décision #2790721

## Courses:

Course 1 – "Don't Poke the Bear" a terminé la course avec de l'équipement brisé (barre de tête).

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Examen du bris d'allure survenu au #9, "Rockabilly Rebel N", dans le premier virage.

Le cheval a été signalé dans la statistique pour un bris d'équipement (entrave frontale défaite).

Le #9 a fait une sortie après le bris d'allure.

Course 4 – "Southwind Russian" a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – "All Gas No Breaks" a terminé la course avec de l'équipement brisé (entraves trotteuses).

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.